



MOTION

Pour une industrie qui respecte l'emploi et les salariés en Meurthe-et-Moselle

Session de mars 2025

Motion signée par la majorité du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle : le groupe Socialiste, Écologiste, Républicain et Citoyen, et le groupe Front de Gauche et Républicain.

Les crises des dernières années ont révélé la dépendance de la France sur des biens essentiels et la nécessité de rebâtir une souveraineté industrielle.

En Lorraine, le secteur industriel représente 16% des emplois. La richesse humaine, l'expérience, le savoir-faire des salariés sont au cœur de la réussite et de la compétitivité de ces entreprises qui bénéficient par ailleurs d'un écosystème favorable avec un nombre important de sous-traitants et d'acteurs économiques et commerciaux.

Toutefois, au cours des dernières semaines, plusieurs situations suscitent l'inquiétude en Meurthe-et-Moselle.

À Pont-à-Mousson, Toul et Foug, Saint-Gobain PAM, l'un des leaders européens des systèmes de canalisation en fonte ductile, a engagé la mise en œuvre d'une stratégie de décarbonation de ses installations de production.

Alors que les résultats financiers du Groupe Saint-Gobain sont bons, que ses actionnaires en bénéficient et que l'État et la Région subventionnent activement le projet, la direction de l'entreprise a décidé d'un plan d'économie de 7 millions d'euros, faisant payer le coût de cette transition aux salariés.

Sont mis dans la balance le gel des augmentations de salaire sur plusieurs années, la suppression de primes, de congés supplémentaires et de RTT pour les cadres dirigeants, des modifications du forfait jour pour les cadres et une diminution du budget alloué aux activités sociales. À la suite du dialogue social, la direction conditionne même le maintien d'une partie des acquis sociaux des actifs au fait de diminuer la retraite « viager » des retraités.

Nous refusons que la transition écologique serve de prétexte à une casse sociale : elle doit être une opportunité de progrès partagé, pas un levier pour réduire les droits et les salaires.

À Custines et Hagondange, l'entreprise NOVASCO conçoit et produit des aciers à très forte valeur ajoutée à destination de l'automobile, de la construction mécanique et de la défense. Rachetée l'an passé par le fonds d'investissement *Greybull Capital*, avec promesse d'investir 95M€ et accompagné par l'État à hauteur de 80M€, elle est aujourd'hui en procédure de liquidation judiciaire, laissant 500 salariés dans l'incertitude, dont plus de 50 en Meurthe-et-Moselle.

À Pompey, l'entreprise UPM Raflatac, spécialisée dans le papier adhésif et les étiquettes, a annoncé envisager la suppression de 82 postes sur 146 dans le cadre d'une réorganisation visant à accroître sa compétitivité. 50 postes avaient déjà été supprimés en 2023.

À Batilly, l'usine SOVAB (Renault), productrice du Master, connaît une crise sociale majeure. Plus de 700 intérimaires ont été brutalement remerciés, tandis que la réorganisation du travail (suppression des horaires de nuit et passage de trois à deux équipes) entraîne pour les salariés permanents des baisses de salaire de plusieurs centaines d'euros par mois.

Ces sacrifices sont inacceptables alors que le site reste stratégique pour Renault, que les ventes devraient repartir au second semestre et que la filière bénéficie de soutiens publics. Il est inadmissible que les intérimaires servent de variable d'ajustement et que les salariés paient la facture de choix industriels dictés par la logique financière.

À Chambley-Bussières, l'usine Azur Production (groupe Lapeyre/Mutares), spécialisée dans les menuiseries PVC, emploie 140 salariés et réalise plus de 32 millions d'euros de chiffre d'affaires. Pourtant, un PSE supprime 52 postes, soit plus d'un tiers de l'effectif.

Malgré un accord syndical prévoyant des mesures d'accompagnement et une obligation de revitalisation, aucune garantie n'est donnée sur l'avenir du site. Les collectivités locales n'ont pas été associées, alors qu'elles sont en première ligne pour l'emploi et le territoire.

Nous refusons que les travailleurs paient le prix d'une gestion financière qui favorise certains actionnaires au détriment des emplois : l'argent investi dans le groupe Lapeyre/Mutares doit servir à maintenir les capacités industrielles, pas à les démanteler.

Dans ce contexte, l'Assemblée départementale de Meurthe-et-Moselle exprime son plein et entier soutien à l'ensemble des salariés mobilisés et à leurs familles. L'argent public n'est pas fait pour enrichir les actionnaires mais protéger l'emploi, les savoir-faire et la dignité des salariés. Elle demande à l'État :

- *D'assurer un véritable suivi des aides publiques aux entreprises, quelles que soient leur forme (subventions, crédits d'impôts) ;*
- *De conditionner toute aide au respect de clauses sociales et environnementales ;*
- *D'imposer le remboursement intégral des aides si l'entreprise délocalise une activité ou licencie massivement ;*
- *De déduire les aides publiques du calcul du résultat distribuable (dividendes) ;*
- *D'exclure les aides pour les entreprises condamnées pour infractions graves ou qui ne publient pas leurs comptes ;*
- *Des engagements clairs pour sécuriser l'emploi et le développement du site de Batilly.*